

# LA SEMAINE VÉTÉRINAIRE

Fondateur : Gaston PERCHERON

PARAISANT LE JEUDI

## SOMMAIRE

1. CAUSERIE : ERNEST PION. — 2. DANS LA THÉRAPEUTIQUE : Le billet de Sorbus : A propos du traitement de la fièvre aphteuse. — 3. DANS LA VÉTÉRINAIRE MILITAIRE : Nomination ; Mutations. — 4. DANS LES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS : Vétérinaires et Empiriques. — 5. DANS

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES : Syndicat National des Vétérinaires de France et des Colonies. — 6. DANS LA ZOOTECHNIE : Le billet hippique. — 7. ÉCHOS ET NOUVELLES. — 8. OFFICE VÉTÉRINAIRE.

### ERNEST PION

Notre plus ancien collaborateur et notre fidèle ami, Ernest Pion, vient de succomber, à Nice, le 26 janvier 1921. Ce sera là, pour tous les vétérinaires français, une nouvelle douloureuse. Depuis plus de vingt-cinq ans ils avaient coutume de trouver dans nos colonnes, sous sa signature familière, des propos alertes qui venaient, comme un rayon de soleil, les délivrer de leurs soucis.

Il est mort dans sa soixante-quinzième année.

Nous prions sa veuve et ses trois enfants d'agréer l'hommage de nos condoléances respectueuses et très émuës.

\*  
\* \*

C'était une physionomie pittoresque et vigoureuse que celle d'Ernest Pion. Pas un confrère ne l'a approché sans en emporter le souvenir inaltérable, et il convient, dans cette maison qu'il a longtemps animée, où son souvenir sera vivace, de l'évoquer un instant. Fils d'un fonctionnaire de l'École de Grignon, Ernest Pion, à l'aide d'une bourse, — dont il parlait toujours avec émotion — força les portes du Lycée de Versailles. Il y apprit à fond deux sciences peu connues : le latin et la langue française. De là, par hasard, et sans doute, sous l'influence de son père, il entra dans la promotion de Nocard, et comme lui, bachelier es-lettres, à l'École d'Alfort. De ses études médicales il garda, empressons-nous de le reconnaître, un scepticisme immense sur l'art de guérir. Ce manque de foi se justifie si l'on se reporte aux misérables explications de l'époque devant la plupart des phénomènes morbides. D'ailleurs, quelques années plus tard, Chénier, se permettant de différencier la lymphangite épizootique du farcin, ne récoltait-il pas, pour l'audace de ses opinions scientifiques, trente jours d'arrêt. Le physiologiste Colin avait nié, devant les expériences de

Villemin, la contagiosité de la tuberculose, et, comme le racontait, en 1910, Ch. Richet, un vieil académicien n'avait-il pas dit textuellement à Villemin : « Monsieur, si la tuberculose était une maladie contagieuse, on le saurait — et, comme on ne le sait pas, la tuberculose n'est pas une maladie contagieuse ». La théorie pléthorique expliquait alors le charbon bactérien.

C'est armé de ces fortes connaissances qu'Ernest Pion, récemment diplômé, s'appréta à s'élaner vers la clientèle civile. Tous les ans, au mois d'août, avec solennité, les portes de nos Écoles laissent s'échapper une promotion nouvelle vers une profession délicieuse, dont certains, dit-on, se plaignent et que d'autres quittent de plus en plus à l'anglaise. Ces derniers ne se lamentent pas. Ils se contentent de désert.

La promotion d'Ernest Pion fut l'objet d'une faveur très appréciable. C'est, en effet, en 1870 qu'elle conquist son parchemin, et Dodillon, le romancier vétérinaire, a laissé une belle page décrivant la ruée des élèves d'Alfort contre la grille de l'École, pour voir partir, à la déclaration de la guerre, les fantasmes du Fort de Charenton. — Ernest Pion fut de la fête, et, au plus dur, au siège de Paris. De sa campagne, naquit son premier volume de vers : « Au Fond de la Cartouchière ». — Ainsi s'affirmait l'homme de lettres qu'il devait être.

\*  
\* \*

Artiste, il le fut intégralement. Il en connut toutes les joies et bien des douleurs. Après un séjour éphémère en clientèle, le Service Vétérinaire de la Ville de Paris, à une époque où les traitements étaient encore très faibles, le recueillit dans son giron. Il y trouva, bienfait sans prix pour un poète, non pas la richesse, mais la sécurité, et il put donner libre cours à ses rêves. Sur son beau front, au-dessus de ses sourcils broussailleux, quand on



l'entendait alors expliquer mot à mot une page de Rabelais, comme je l'ai entendu tout enfant, on sentait passer des idées fulgurantes, et sa haute taille, son large feutre, sa barbe légendaire lui donnaient grande allure. En pleine possession de son talent, les cénacles s'ouvrirent devant lui. Il couloya Maurice Donnay devant Rodolphe Salis qui, un soir, le proclama : Vétérinaire en chef du Chat Noir. En 1889, il publia une brochure, discutée dans les journaux politiques, intitulée « L'Exposition et la Paix ». Un nouveau volume de vers, intitulé « Dans mon Verger », étendit sa réputation et il eut, un jour, dans un modeste appartement de fonctionnaire, situé au fond du marché de la Villette, le très grand honneur de réunir, chez lui, à sa table, Edmond Nocard, Armand Sylvestre et Guy de Maupassant.

\* \*

Dans ces dernières années, il groupa en un seul volume les meilleures de ses pièces, dont beaucoup sont des bijoux.

Ce lettré — qui était aussi d'ailleurs un peintre — aimait les vétérinaires. Il n'a jamais mis son diplôme dans sa poche et il n'hésita point à consacrer une grande part de son labeur littéraire à un de nos journaux professionnels. C'est en effet sous la bannière de Gaston Percheron, vétérinaire à Montmartre et surtout chroniqueur hippique au *Figaro*, que s'enrola Ernest Pion, dans *La Semaine Vétérinaire*, personne alors turbulente, née des œuvres de Gaston Percheron et de l'imprimerie Dubreuil.

A cette époque, Messieurs, *La Semaine Vétérinaire* — car ceci se passait dans des temps très anciens — tirait à boulets rouges sur les bactériologistes de l'École d'Alfort, et Gaston Percheron commençait une chronique en disant : « Je déclare la guerre à Nocard ».

Ernest Pion profita de l'influence considérable du journal de Percheron pour entreprendre une campagne vigoureuse en faveur de l'Association Centrale, alors à ses débuts, et la prospérité actuelle de cette œuvre de charité doit beaucoup à ses sentiments très altruistes.

\* \*

Cet homme très bon, qui a recueilli des sympathies unanimes, voyait souvent juste. Et je le prouve par l'anecdote suivante :

En août 1914, il rencontra un pessimiste qui prédisait la défaite. Ernest Pion s'indigna et paria pour la victoire.

Il vécut assez pour gagner son pari.

C'est la plus belle fleur que je puisse jeter sur sa tombe.

Jules BLIER.

## Dans la Thérapeutique

### Le biffet de Sorbus

Un vétérinaire m'envoie un petit article intitulé : « Un cas de conscience ».

Avec le plus grand plaisir, je donne aujourd'hui ma place à un excellent ami, praticien éprouvé, d'une probité professionnelle à donner en exemple. C'est vous dire, mes chers lecteurs, que le « Cas de conscience » a été vécu.

J'attends les réponses, à l'adresse du Gérant de *La Semaine*. Je souhaite qu'elles soient nombreuses, afin que mon confrère et ami puisse résoudre ce « cas » intéressant.

### UN CAS DE CONSCIENCE.

Pendant la guerre, un journal vétérinaire allemand est tombé sous mes yeux, où il était parlé de la guérison radicale de l'emphysème pulmonaire, par des injections sous-cutanées ou intraveineuses d'un certain remède. Je me le suis procuré et j'en ai obtenu, sur des chevaux jeunes et récemment atteints de pousse, de merveilleux résultats. Sur les chevaux plus âgés et poussifs depuis plus longtemps, on n'obtient pas la disparition totale, mais seulement l'atténuation des symptômes de la pousse et en particulier de la toux.

Mais les guérisons obtenues ne sont point durables. Au bout de sept à huit mois, parfois même seulement au bout d'un an, les symptômes de l'emphysème reparaissent et ne cèdent pas toujours à un second traitement.

Voilà donc une médication capable de supprimer temporairement un mal inscrit parmi les vices rédhibitoires !

Qu'en ont fait les Allemands ? L'emploient-ils ? Je ne sais. S'ils le font, nous courons grands risques de recevoir, parmi les chevaux récupérés, nombre d'animaux ainsi blanchis.

Mais, ce mode de traitement n'étant, à mon su, pas connu en France, dois-je, moi, le divulguer ?

Les marchands de chevaux ne vont-ils pas s'en servir, acheter à vil prix des chevaux poussifs, qu'ils feront traiter et revendront ensuite comme sains, réalisant ainsi de gros bénéfices et rendant absolument illusoire la loi sur les vices rédhibitoires ?

Et les acheteurs, d'un autre côté, ne vont-ils pas acheter très cher des animaux qu'ils se verront forcés de revendre, l'année suivante, au prix de la boucherie ?

On ne peut cependant pas étendre à un an le délai de réhabilitation ! Le Gouvernement peut-il et doit-il prohiber l'importation et la vente du remède en question ? Ou, toutes les nations y ayant le même intérêt, peut-il s'entendre avec les Allemands pour obtenir d'eux la prohibition de la fabrication de ce médicament ?

Je soumets aux lecteurs de *La Semaine Vétérinaire* ce cas de conscience, les priant de me donner leur avis et de m'excuser de garder l'anonymat, craignant d'être submergé par une avalanche de lettres. Si une grande majorité se déclarait pour la divulgation du procédé, je me rendrai à leur désir, espérant qu'on arriverait à trouver un réactif capable de déceler l'emploi de cette médication.

M.

Pour copie conforme : SORBUS